

PASS'SPORT

VACANCES SPORTIVES 2018 POUR LES 10-16 ANS Ouverture des préinscriptions Internet, mercredi 2 MAI à 10h

Chaque été, la Ville de Vichy offre aux jeunes de 10 à 16 ans, la possibilité de pratiquer ou de s'initier aux activités sportives de leur choix, quel que soit leur niveau.
Cette année, le Pass'Sport se déroulera du lundi 2 juillet au vendredi 24 août 2018.

Des activités variées...

Celles-ci se déroulent au Parc Omnisports de Vichy, en bordure d'Allier, de 9h à 12h et de 14h à 18h (tous les jours sauf les week-ends et jours fériés). Les jeunes sont pris en charge et encadrés tout au long de leurs activités par des moniteurs diplômés et l'ensemble du matériel est fourni (casques, gilets...).

Chaque jour, en début de matinée et d'après-midi, les enfants choisissent un programme d'activités (dans la limite des places disponibles : 12 enfants maximum par programme) : beach-volley, canoë-kayak, tennis de table, raft, roller, trampoline...

...à des tarifs attractifs

Le tarif d'inscription est calculé sur la base du revenu brut global 2016 (avis d'imposition 2017 sur le revenu de l'année 2016) des parents ou responsables légaux, selon le barème CAF.

- Tarifs pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés à Vichy ou contribuables à la fiscalité locale de Vichy : de 0.95€ à 6.73€ la demi-journée.
- Tarifs pour les enfants dont les parents ou responsables légaux sont domiciliés dans une autre commune : de 1.14€ à 8.07€ la demi-journée.

☛ Le tarif maximum sera appliqué en cas de non présentation de l'avis d'imposition



Pour s'inscrire

Les inscriptions au Pass'Sport 2018 se font à la semaine, pour 5 journées consécutives ou 5 demi-journées (matin ou après-midi) consécutives sauf du 13 au 17 août (4 journées ou 4 demi-journées).

☛ *Le Pass'Sport est fermé les week-ends et les jours fériés.*

■ **Du mercredi 2 mai (10h) au lundi 21 mai 2018 (inclus) :** les préinscriptions* seront ouvertes sur familles.ville-vichy.fr

- Pour les familles ayant déjà un compte, elles peuvent se connecter à l'aide de leurs codes famille et mot de passe.

- Sinon, il suffit de créer un compte famille et se laisser guider.

* **Les places étant limitées, il est vivement conseillé de se préinscrire**

☛ *Aucune préinscription ne se fera par téléphone.*

■ **Du 5 au 8 juin :** les confirmations des préinscriptions ou les inscriptions (dans la limite des places disponibles) auront lieu au Palais des Sports Pierre Coulon (1^{er} étage) au Centre Omnisports :

■ **A partir du 2 juillet :** les inscriptions seront possibles (dans la limite des places disponibles) à l'accueil du Pass'Sport au Palais des Sports Pierre Coulon (Centre Omnisports).

Pour l'inscription, se munir

- de la **fiche d'inscription*** et de la **fiche sanitaire*** dûment remplies
 - du **test de natation*** obligatoire pour la pratique des activités aquatiques et nautiques en centre de loisirs. *Ce test peut être passé au Stade aquatique de Vichy communauté les vendredis 18 et 25 mai de 17h30 à 19h et les samedis 26 mai et 9 juin de 11h à 13h.*
 - de **l'autorisation parentale***
 - de votre **avis d'imposition** intitulé « Avis d'impôt 2017 – impôt sur les revenus de l'année 2016 »
 - d'une **photo d'identité** récente
 - d'un **moyen de paiement** (chèque ou espèces)
 - d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois pour les résidents vichyssois
 - d'une photocopie du **livret de famille**
- *Ces documents seront envoyés lors de la préinscription*

PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR
familles.ville-vichy.fr – Rubrique "activités"

CONTACT : SERVICE DES SPORTS

Tel : 04 70 59 51 11

espace-famille@ville-vichy.fr,

CONTACTS PRESSE



Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet - Relations presse
+33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr

Service des Sports

Magali BONTOUX - 04 70 59 51 23